

Une véritable Dream-Team – Les disques et plaquettes de frein MEYLE pour une conduite sûre !

Technique de freinage conçue pour les plus hautes sollicitations : disques et plaquettes de frein en qualité MEYLE-PD et MEYLE-ORIGINAL sont parfaitement adaptés – pour une performance maximale de freinage, une excellente réactivité et un contact pédale précis. MEYLE, en tant que DRIVER'S BEST FRIEND, offre des solutions parfaitement conformes aux besoins des conducteurs et des véhicules et permettant une performance maximale en toutes circonstances ! Les plaquettes de frein MEYLE-ORIGINAL sont le meilleur choix quand il est question de sécurité, de confort et de plaisir de conduite. Grâce à leur design élaboré et à leur technologie de

pointe, les plaquettes de frein MEYLE-PD érigent de nouveaux standards en matière de performance de freinage. Les plaquettes de frein MEYLE-PD convainquent par leur coefficient de frottement stable – sans suppléments de cuivre ou de métaux lourds. Les freins présentent une réactivité et un comportement exemplaires et le mélange de garniture de friction a été spécialement optimisé pour empêcher une usure précoce. Grâce à leur technologie de revêtement les plus modernes, les disques de frein MEYLE-PD ont une protection anticorrosive longue durée tout en ayant un très beau look.



Test réussi. Les disques et plaquettes de frein MEYLE satisfont à la norme ECE-R90 (voir au dos).

Avantages des disques MEYLE-PD

Disques de frein MEYLE-PD



Prêt à monter



Pas de vibrations



Look brillant



Haute teneur en carbone



Haute performance



Niveau sonore faible



Pièces ajoutées

Que signifie l'homologation ECE R90

L'homologation ECE, utilisée dans la branche automobile, est une certification de conformité. Basée sur les directives européennes ou des Nations unies, elle est prescrite de manière impérative et s'applique à une série de pièces automobiles et de véhicules, vendus en Europe, mais pas seulement. Ces directives, appelées aussi réglementation ECE, s'appliquent également aux pièces correspondantes de l'Aftermarket, qui doivent satisfaire aux spécifications OE. Pour obtenir l'homologation, les pièces doivent être testées et certifiées. C'est seulement à ce moment que l'étiquette d'homologation est apposée sur le produit. Les pièces qui respectent les prescriptions obtiennent une certification attestant que le produit satisfait à toutes les exigences de sécurité de conduite et de protection de l'environnement.

Si une pièce de rechange obtient l'homologation ECE-R90 dans un pays, celle-ci est automatiquement valable

dans tous les pays soumis à cette réglementation. La désignation des pays - voir tableau ci-dessous - indique dans quel pays l'homologation a été accordée pour le produit.

La norme ECE-R90 réglemente les critères de qualité et de performance des disques et plaquettes de frein. Comme il s'agit de pièces déterminantes pour la sécurité, la performance de freinage pour les plaquettes de frein, par exemple, ne doit pas diverger de +/- 15% des spécifications OE. Les pièces sont certifiées par des instituts indépendants qui communiquent le résultat des tests aux autorités compétentes : ces dernières attribuent alors la certification officielle par plaquette de frein. C'est sur cette base que les services des douanes autorisent les États membres de l'Union Européenne à importer les pièces dans le pays concerné.



Désignation ECE selon les pays :

E1 : Allemagne	E12 : Autriche	E24 : Irlande
E2 : France	E13 : Luxembourg	E25 : Croatie
E3 : Italie	E14 : Suisse	E26 : Slovénie
E4 : Pays-Bas	E16 : Norvège	E27 : Slovaquie
E5 : Suède	E17 : Finlande	E28 : Biélorussie
E6 : Belgique	E18 : Danemark	E29 : Estonie
E7 : Hongrie	E19 : Roumanie	E31 : Bosnie-Herzégovine
E8 : République tchèque	E20 : Pologne	E34 : Bulgarie
E9 : Espagne	E21 : Portugal	E36 : Lettonie
E10 : Serbie	E22 : Fédération de Russie	E37 : Turquie
E11 : Grande Bretagne	E23 : Grèce	